

PLANNING DE LANCEMENT D'ENTREPRISE – SUISSE

Phase 1 : Préparation stratégique (1 à 2 mois avant le lancement)

- Définir l'idée d'affaires, les objectifs et la proposition de valeur
- Réaliser une étude de marché et une analyse SWOT
- Rédiger un business plan complet
- Choisir la forme juridique : entreprise individuelle, Sàrl, SA, SNC, etc.
- Vérifier la disponibilité du nom de l'entreprise (Zefix)

Phase 2 : Création légale de l'entreprise (1 mois avant lancement)

- Rédiger les statuts (si Sàrl ou SA)
- Ouvrir un compte bancaire pour le capital libéré (Sàrl/SA)
- Constituer le dossier pour le registre du commerce (notaire ou fiduciaire)
- Enregistrer l'entreprise auprès du Registre du commerce cantonal
- Obtenir un numéro IDE auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
- Déclarer le début d'activité à la caisse AVS / compensation (y compris TVA)
- Demander une affiliation à une caisse de pension (LPP) si besoin

Phase 3 : Mise en place opérationnelle (1 à 2 mois avant ouverture)

- Trouver un local commercial et signer le bail
- Équiper les locaux (mobilier, matériel, informatique)
- Mettre en place les contrats fournisseurs / partenaires
- Choisir les assurances obligatoires : RC entreprise, LAA, perte de gain, incendie
- Créer un site internet et des outils de communication
- Déposer la marque (IPI – Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle)

Phase 4 : Lancement commercial (Semaine 0)

- Lancer la campagne de communication (réseaux, presse, emailing)
- Activer les canaux de distribution / e-commerce / services
- Organiser un événement ou une offre de lancement
- Suivre les premiers retours clients et ajuster l'offre

Phase 5 : Suivi post-lancement (mois 1 à 3)

- Mettre en place un tableau de bord de gestion (KPI)
- Analyser les résultats (ventes, trafic, coûts)
- Optimiser les processus internes (facturation, logistique, RH)
- Consolider les relations clients et améliorer la fidélisation
- Préparer les premières obligations comptables et fiscales

